Observations déposées en ligne durant la consultation

Numéro	Date	Contenu
1	15/01/23	NON au projet zone logistique à Gauriaguet Oui à notre sécurité routière et alimentaire. S'il vous plaît, soyez cohérents avec nos enjeux climatiques et l'avenir de nos enfants. (L'argent ne se mange pas, et relocaliser l'agriculture serait aussi un vecteur d'emploi) -- Lewis Gotteland
2	15/01/2023	Madame, Monsieur, Au vu des pièces du dossier et de l'impact environnemental engagé par ce projet, il semble nuisible de valider la construction de cette zone logistique à Gauriaguet/Peujard. Les tableaux des pages 110 à 112 des Annexes de l'EI partie 1: https://www.gironde.gouv.fr/contenu/telechargement/64908/483380/file/3-%20Annexes%20de%20l'EI%20partie%201.pdf alertent sur les impacts durant le chantier mais omettent de signaler que cet impact est irréversible une fois le site en activité, tous les habitats des espèces concernées ayant été détruits (mentionné 'Très faible' !). Le développement d'une certaine autonomie alimentaire et le maintient des activités viticoles, qui permettent de maintenir la réputation du vignoble bordelais et la richesse de notre territoire, ne sont elles pas plutôt à favoriser ? L'impact de la pollution ajoutée, à proximité des écoles de Peujard et Gauriaguet, n'est-elle pas non plus à considérer pour les nouvelles générations ? Ce projet réduira-t-il le Fret routier ou permettra-t-il son expansion ? Ne devrions-nous pas plutôt remettre en place le Fret sur les rails ? Bref, nous devons voir plus loin et je doute que ce projet nous aide à le faire...

		En souhaitant que mes remarques et mes questions accompagnent la réflexion autour de la validité de ce projet, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, mes sincères salutations. Cordialement, Arnaud Foucher
3	27/01/2023	Madame Monsieur, Comme ancienne Conseillère Municipale pour la commune de Peujard de 2020 à 2022, j'ai participé à des réunions de travail concernant le projet PITCH. A la vue de ce dossier, le seul point éventuellement positif pourrait-être " l'emploi ". Encore faudrait-il que les futurs locataires ou propriétaires des locaux construits par PITCH IMMO jouent le jeu d'employer du personnel " local ". Rien n'est sure à ce sujet. aucune clause n'est formulé dans ce sens dans le projet. Les premiers promesses initiales prévoyaient les raccordements ferroviaires pour les transitions des marchandises. Cette promesse a vite disparu du projet. L'augmentation prévu du trafic routier très important. (500 à 600 camions EN PLUS par jour), avec un ENORME giratoire qui serait construit sur la commune de PEUJARD se rajoutant aux 38 hectares de locaux sont une véritable catastrophe environnementale : Un espace naturel complètement MODIFIE (empiété sur l'espace vital des animaux, végétaux, terres agricoles, ...), et POLUE (atmosphère, bruit). Vivre à la campagne c'est vivre à la campagne, c'est la respecter, c'est profiter d'un espace de vie autre que celui de la ville. Où est l'intérêt de faire le choix de vivre à la campagne si c'est pour retrouver l'environnement de la ville ? C'est pour toutes ces raisons que je suis contre ce projet. Bien cordialement, Nadine GROULT

4	02/02/2023 à 16h50	A l'attention de Monsieur CAPDEVIELLE-DARRE, Commissaire enquêteur : Monsieur le Commissaire enquêteur, Dans le cadre de l'enquête publique unique prescrite sur la demande formulée par la société PITCH IMMO en vue d'obtenir le permis d'aménager et l'autorisation d'exploiter une plateforme logistique sur les communes de Peujard et de Gauriaguet, j'ai l'honneur de vous transmettre, en pièce jointe, les observations de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde (CCLNG). Je vous en souhaite une bonne réception. Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées. CF OBSERVATION N°4